



ESPACE CULTURE ET LOISIRS
D'AUREILHAN

DOSSIER DE PRESSE
18 avril 2023

Travaux à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA)

Un peu d'histoire

L'ingénieur Laurence Oustau s'installe à Aureilhan en 1873 ; il y fonde une tuilerie et une fabrique de céramique dont la production est récompensée par une médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1889. Les bâtiments de l'usine, datant de la fin du 19^{ème} siècle, décorés de briques vernissées, ont été inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques en 1994 en même temps que l'ancienne demeure de la famille Oustau, devenue l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan, au 24 avenue Jean Jaurès.

Construite en 1912 par l'architecte Paul-Louis-Joseph Gély, né à Paris, cette maison de maître adopte les tendances de l'Art Nouveau, avec un décor de céramique omniprésent dû à Lucien Gros, dessinateur local. Ce décor offre un échantillon des productions de la Tuilerie Oustau.



Un lieu populaire, dédié aux rencontres et à la Culture

L'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan, créé en 1995, et son parc à l'anglaise de 18 000 m², accueillent tout au long de l'année les manifestations de la saison culturelle de la Ville, et bien d'autres encore.

La Ville a acquis cette bâtisse en 1992, l'a rénovée, y a installé la bibliothèque Jules Laforgue et l'école de musique, aujourd'hui communautaires. Un auditorium de 136 places assises et 5 places PMR (personnes à mobilité réduite) complète les équipements de l'ECLA.

Des travaux devenus nécessaires...

35

événements organisés dans le cadre de la saison culturelle de l'ECLA 2022/2023.

1

bibliothèque communautaire.

43 000

livres empruntés en 2022.

1

école de musique communautaire.

1

auditorium de 136 places et 5 places pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

1

parc de 18 000 m².

Les travaux à l'ECLA

Commencés en mai 2022, les travaux, cofinancés par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et par la Ville d'Aureilhan se poursuivront encore pour plusieurs mois à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA). Visibles depuis le parc, la rénovation et la sécurisation de la terrasse ont été achevées.

En 2022

Les travaux ont débuté avec le retrait de l'ancien revêtement de sol de la terrasse de l'ECLA, la préparation du support et la reprise totale de l'étanchéité avant la pose d'un revêtement final adapté, composé de carrelage.

Et à l'intérieur ? Les entreprises sont intervenues sur le remplacement des menuiseries des baies vitrées de la cage de l'escalier monumental de la bâtisse, avec l'installation de

nouveaux châssis et vitrages. Le barreaudage en fer ornamental a été restauré et une rampe d'accès a été ajoutée.

Ont été globalement prioritaires les interventions de sécurité et d'étanchéité des lieux avec la rénovation partielle de la toiture, l'amélioration de l'isolation thermique. La centrale de traitement d'air et de chauffage de l'auditorium a également été changée.



Juillet 2022. Pose du nouveau châssis de l'une des fenêtres de l'escalier monumental.



En 2023



La reprise du revêtement de la terrasse optimise depuis l'été 2022 l'isolation thermique et l'étanchéité du bâtiment. Des pyramides ont été installées en 2023 sur la terrasse de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA), sécurisant ainsi les trappes de désenfumage. Les verrières et les nouveaux garde-corps donnent à la terrasse un aspect moderne, tout en respectant l'esthétique de ce patrimoine. La phase d'isolation des combles et la reprise de l'escalier menant aux combles ont également commencé.

Études et travaux cofinancés par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et par la Ville d'Aureilhan.

Coût : 689 000 € TTC

Un chantier encore en cours

De fin avril à septembre 2023.

Les travaux restant à faire sont les suivants :

- **Des travaux de menuiserie** pour un montant de 51 700 € TTC (installation de porte coupe-feu, reprise de l'escalier d'accès aux combles, rabotage des marches de l'escalier monumental pour offrir un contraste entre marches et contre-marches grâce à une différenciation visuelle et sensorielle, isolation des coffres des volets roulants, mise en conformité pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) du comptoir du foyer et des WC de l'étage) ;
- **Des travaux de plâtrerie et d'isolation** pour un montant de 42 600 € TTC (réhabilitation du 2^{ème} étage, mise aux normes de la sécurité incendie, reprises ponctuelles des peintures murales et plafonds, isolation des combles) ;
- **Des travaux de ventilation et plomberie** pour un montant de 48 400 € TTC (installation d'une ventilation mécanique dans les salles du sous-sol, accueillant l'école de musique, remplacement des robinets thermostatiques des radiateurs à eau d'époque) ;
- **Des travaux d'électricité** pour un montant de 23 700€ TTC (restauration de certains éclairages et pose de Leds à l'été) ;
- **Reprise du revêtement du parking** de la rue des Pyrénées pour 31 500 € TTC (après l'été).

Tous les travaux réalisés et à réaliser ont été soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Déménagement

L'école de musique déménagera au 2^{ème} étage lorsque les travaux seront terminés.



Contacts presse

Laurent BLOCQUET
Chef de Cabinet
Tel. : 05 62 38 91 69
Portable : 06 73 95 10 00
laurent.blocquet@ville-aureilhan.fr

Marie TOCABEN
Chargée de communication
Tel. : 05 62 38 91 50
Portable : 06 31 18 59 89
marie.tocaben@ville-aureilhan.fr